

Léandre Leblanc

Étudiant à la maîtrise en évaluation de programmes (ENAP-Gatineau)

Directrice de mémoire : Isabelle Bourgeois, PhD.

## **La mesure de l'efficacité dans les évaluations de programme de la fonction publique québécoise depuis la tenue de la Commission de révision permanente des programmes publics**

Lors de la crise économique mondiale de 2008, les États touchés ont augmenté leur niveau de dépenses afin d'amoindrir l'impact du ralentissement économique. Cela a laissé plusieurs gouvernements dans une position de déficits budgétaires importants lorsque la crise s'est résorbée. Des mesures d'austérité ont été élaborées pour tenter d'effacer ces déficits. Certains gouvernements ont élaboré un exercice de révision des dépenses publiques pour les guider dans leurs choix de rationalisation. L'un des principaux objectifs de ce type de démarche est d'améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale. Toutefois, que reste-t-il de ces efforts lorsque la situation économique redevient favorable? Est-ce que l'efficacité est reléguée au second plan lorsque les ministères et organismes d'un gouvernement font l'évaluation de leurs programmes? Cette communication portera sur le cas du gouvernement du Québec qui a mis sur pied la Commission de révision permanente des programmes publics (CRPP) en 2014 et qui est par la suite revenu à l'équilibre budgétaire. Les commissaires ont fait l'examen de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficacité des programmes gouvernementaux. En ce qui concerne l'efficacité, la CRPP a fait le constat qu'elle n'était pas souvent prise en compte dans les évaluations effectuées au gouvernement du Québec. La CRPP a jugé nécessaire de réitérer l'importance de ces critères pour bien évaluer l'action des programmes publics. Nous questionnons l'impact qu'a eu la CRPP sur l'évaluation de l'efficacité au gouvernement du Québec. En d'autres termes, nous voulons faire le suivi de ce qu'a apporté la CRPP aux pratiques d'évaluation de l'efficacité. Nous présenterons notre plan de recherche et nos résultats préliminaires, obtenus grâce à un sondage et des entretiens semi-dirigés auprès de certains responsables d'évaluation de la fonction publique du Québec ainsi que l'analyse qualitative de différentes évaluations de programmes.